

Environnement et Changement climatique

Gestion des ressources hydriques – Équipe chargée de la gestion des espèces aquatiques envahissantes

14, boulevard Fultz, C. P. 12, Winnipeg (Manitoba) R3Y 0L6

Tél. : 204 793-1154

Courriel : AIS@gov.mb.ca

Le 12 septembre 2025

**OBJET : Rabattement partiel du réservoir Saint-Malo afin d’étudier les possibilités d’éradication des moules zébrées**

Bonjour,

L’année dernière, le gouvernement de Manitoba a signalé la détection de moules zébrées dans le réservoir Saint-Malo et notre intention de commencer les efforts de suppression à l’automne 2024. Malheureusement, le plan d’intervention 2024 a dû être suspendu en raison d’un débit d’eau entrant élevé et d’une baisse de la température de l’eau.

Le Manitoba a l’intention de reprendre le plan d’intervention contre la moule zébrée en procédant à un rabattement partiel du réservoir Saint-Malo, dont la date de début provisoire est fixée au **22 septembre 2025.**

Le rabattement du réservoir se fera sur une période de deux à trois semaines jusqu’àune profondeur cible de 3 mètres (~10 pieds) en dessous du niveau maximal, après quoi le niveau d’eau sera maintenu pendant 1 à 3 jours à des fins d’observation, avant de permettre au réservoir de se remplir à nouveau avant le gel.

Le personnel gouvernemental sera présent sur place pendant les activités de rabattement afin d’observer la stabilité des berges, d’atténuer le risque d’échouement des poissons et des espèces sauvages et de surveiller la présence de moules zébrées adultes.

**Il est conseillé aux propriétaires fonciers adjacents au réservoir de sécuriser ou de retirer tout quai ou embarcation avant le 22 septembre 2025.**

Pendant la période de rabattement, le débit sortant du barrage de Saint-Malo fera augmenter le niveau d’eau en aval dans la rivière aux Rats. Le débit sortant estimé restera dans les limites des berges de la rivière aux Rats.

Des mises à jour sur les activités seront fournies au fur et à mesure que les niveaux d’eau cibles seront atteints.

Les questions concernant cette intervention peuvent être posées par courriel à l’adresse AIS@gov.mb.ca ou par téléphone au 204 793-1154.

 Meilleures salutations,

Joey Tonin

Biologiste de la vie aquatique